



Présentation de l'expérience de YAAM Solidarité au Burkina Faso

AMÉNAGEMENTS PUBLICS CONCERTÉS DANS LES QUARTIERS INFORMELS

YAAM SOLIDARITE
architecture et humanisme



urbaMonde
des villes durables par et pour les habitant-es



urbaMonde
des villes durables par et pour les habitant-es



Sommaire

I. CONTEXTE

II. MÉTHODOLOGIE DU FONDS SOUPLE

2.1. LE DISPOSITIF

2.2. LA DÉMARCHE

2.3. LES INITIATIVES HABITANTES ACCOMPAGNÉES

III. ANALYSE DU FONDS SOUPLE

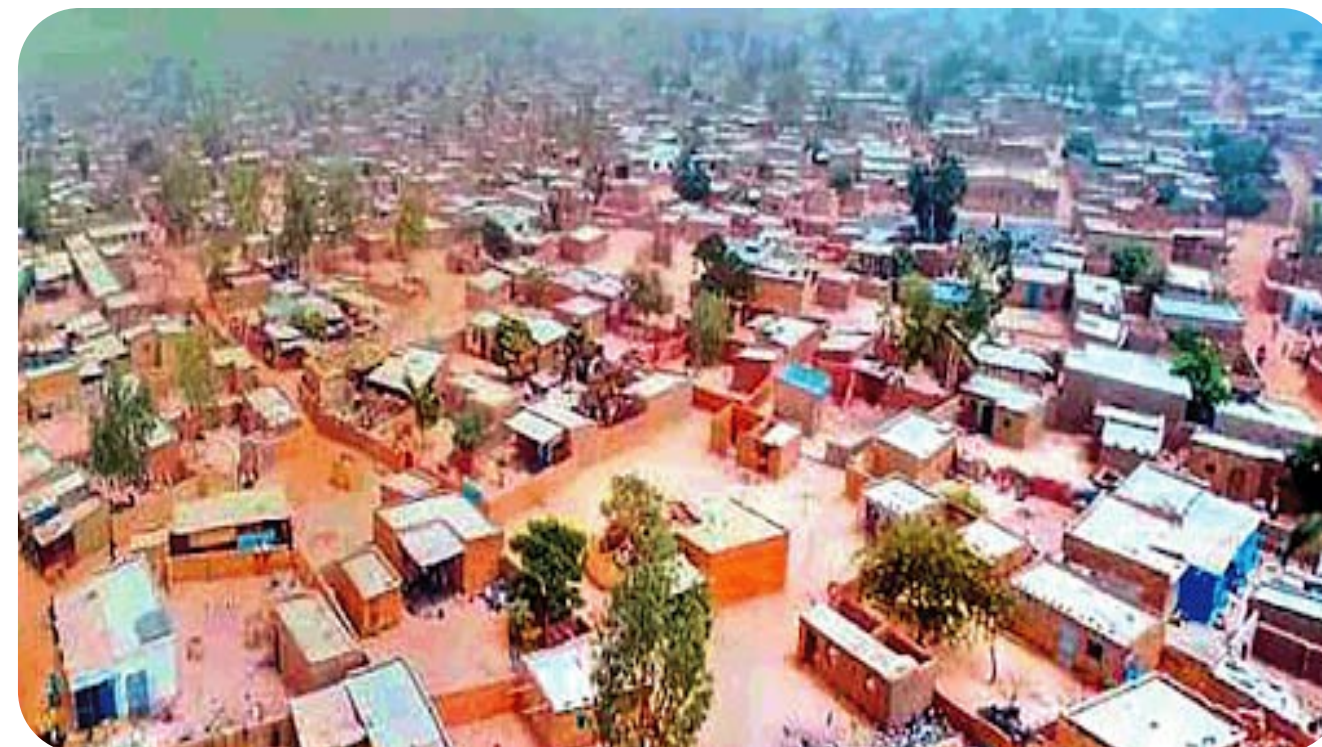
3.1. LES FACTEURS DE RÉUSSITE DU FONDS SOUPLE

3.2. LIMITES ET POINTS D'ATTENTION DU FONDS SOUPLE

IV. DEUX APPROCHES DE DÉPLOIEMENT DU FONDS SOUPLE

V. ANALYSE DES DEUX APPROCHES

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



@ Photo YS : vue d'un quartier non lotis (informel) de Boassa



@ Photo YS: chantier participatif dans le quartier non loti de Boassa

Le dispositif

Le fonds souple, outil de financement d'ouvrages communautaires et d'aménagements publics.

Cet outil financier permet d'accompagner des porteur.ses de projets (groupes d'habitant.es, associations locales, ONG) dans la réalisation de micro-projets d'intérêt collectif dans le quartier.

Les habitant.es exposent leurs idées lors d'ateliers participatifs, définissent les priorités, budgétisent les activités. Au stade de la réalisation, le groupe porteur se charge de la réalisation effective des actions sur le terrain.



@ Photo YS: Réunion de concertation avec les habitants



@ Photo YS : Aménagement d'un espace d'étude à Boassa



Contexte

Face à la croissance rapide de la population de Ouagadougou, l'Etat n'arrive pas à produire suffisamment de logements pour l'ensemble de la population.

Les familles les plus précaires vont vivre en périphérie de la ville, dans des quartiers dits « spontanés » appelés les « non-lotis ».

Construits en marge du processus d'urbanisation formel et légal, ces quartiers abritent la majorité de la population urbaine de Ouagadougou.

Du fait de leur statut et du manque de ressources des collectivités, ces quartiers sont **caractérisés par une insuffisance en équipements sociaux de base (loisir, eau, santé, assainissement, etc.).**

La démarche

- Campagne d'information sur le dispositif via différents canaux: Ateliers publics, radio
- Ouverture de l'appel à initiatives en direction des groupes d'habitants non formels ou les associations formelles
- Réception des initiatives
- Assistance technique : structuration des idées, objectifs, résultats attendus, impact, plan pérennité, estimations de coûts, élaboration de plan, devis etc.
- Présentation des initiatives au comité de sélection (Yaam Solidarité et PTF).
- Définition d'un plan de pérennité et mise en place d'un comité de gestion(pour les équipements).
- Financement du projet
- Mise en œuvre du projet : accompagnement Technique/ suivi de chantier par l'équipe Technique de Yaam Solidarité



@ Photo YS : Atelier de concertation avec les habitants



@ Photo : Visite de site de projet

Les initiatives habitantes accompagnées

20 projets communautaires réalisés, sur des thématiques très variées:

- Aménagement de voiries d'accès dans les quartiers non lotis
- Réhabilitation de centres communautaires pour enfants vulnérables
- Aménagement d'aires de jeux (1 partenariat avec planète enfant et développement)
- Aménagement d'espace d'étude
- Electrification du quartier
- Gestion des déchets
- ...



@ Photo YS: réalisation d'une aire de jeux à Boassa B



@ Photo YS : Aménagement d'un espace d'étude à Boassa



@ Photo YS : Aménagement concerté de voirie à Boassa



@ Photo YS : Aménagement concerté de voirie à Boassa

Les facteurs de réussites du fonds souples

La définition des besoins par les communautés

Le fonds souple est un outil qui permet aux organisations habitantes de réaliser des projets qui viennent d'elles-mêmes, ce qui répond à leurs priorités et besoins.

La création des conditions favorables à l'émergence d'initiatives d'habitantes

Faire émerger les initiatives citoyennes qui permettent aux habitant.e.s d'être plus à l'aise et plus en confiance pour participer d'une manière générale à la vie du quartier. Participation habitante au développement du quartier.

L'appui technique aux habitants

Les habitant.e.s n'ont pas toutes les compétences pour appréhender les impacts et conséquences de leurs choix. Pas non plus toutes **les compétences techniques pour mettre en œuvre leurs idées**. Un accompagnement par des ressources extérieures est nécessaire (compétences dans le quartier, services techniques, équipe technique du projet...).

Les effets positifs du fonds souples

Mobilisation du foncier par les habitant.e.s

Les habitants sont **responsabilisés dans la mobilisation du foncier** et entreprennent des démarches vers les propriétaires terriens. Ce qui limite les conflits fonciers.

La mobilisation de nouveaux partenaires en utilisant ce dispositif comme levier

Le fonds souple est un outil qui permet **de lever des fonds complémentaires et de se rapprocher des organisations étatiques.**

La création de cadre d'échanges, de rencontres, de décisions et de confrontation d'idées

Ateliers habitants, échange avec les collectivités. **Emergence de synergie entre OSC locales.** Compréhension des besoins des différents groupes d'habitant.e.s

Incitation à la prise d'initiative au niveau communautaire au-delà du projet

Le gain de confiance dans le groupe permet d'aller plus loin. Par exemple, grâce aux actions du fonds souple, le groupe « électricité » mis en place a fait évoluer leur projet vers l'accès à l'eau avec des branchements individuels

Limites et points d'attention du fonds souple

La capacité organisationnelle et de compétence des acteurs. Les porteurs de projet n'ont pas toutes les compétences nécessaires à la mise en place des projets. Ils ont donc besoin d'assistance spécifique, au cas par cas

- Le projet doit être en capacité de mettre en place un **dispositif d'accompagnement technique spécifique des habitant.e.s.** Si il n'est pas possible de déployer la compétence nécessaire via les associations habitante, le projet, ou les partenaires du projet, **alors l'initiative habitante ne peut pas être mise en place.**

La mobilisation du foncier. Les pouvoirs publics n'ont pas d'autorité sur le foncier. Le coût élevé du foncier rend difficile les acquisitions pour les besoins du projet.

- **Responsabiliser les porteurs de projets** et les habitants dans la mobilisation du foncier et **Impliquer les propriétaires terriens** dans la négociation foncière.

La sécurisation du foncier (mis à disposition de la communauté, mais sans ventes aux usagers)

- Mettre en place **des attestations d'occupation temporaire du sol** avec les propriétaires terriens

Limites et points d'attention du fonds souple

L'impact global. Au delà des porteurs des projets, le projet doit avoir un intérêt sur l'ensemble de la communauté	• Concilier les positions et privilégier l'intérêt général
L'impact global. Au delà des porteurs des projets, le projet doit avoir un intérêt sur l'ensemble de la communauté	• Concilier les positions et privilégier l'intérêt général
Faire preuve de pragmatisme	• Le choix des projets doit tenir compte de leur mise en œuvre avec les moyens de la communauté , le projet vient en appui.
Faible capacité de mobilisation des ressources financières au niveau communautaire	• Instauration des contributions, apport en main d'œuvre et en matériel , mobilisation d'autres partenaires

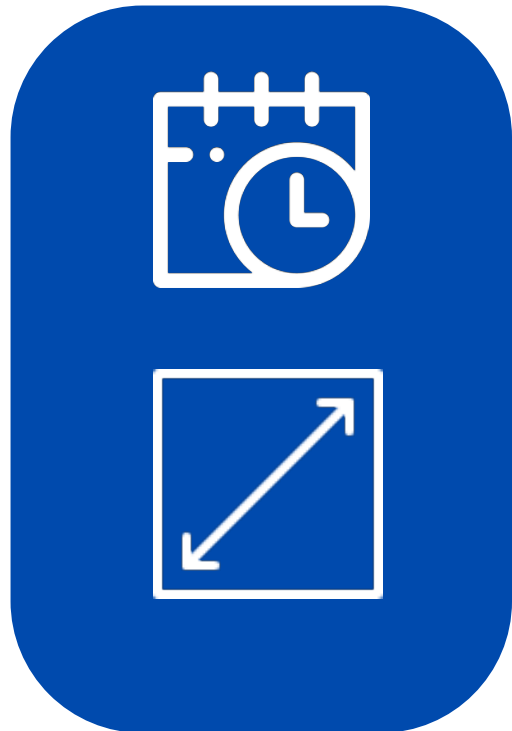
Facteurs de succès du fond souple



Les montants alloués au fonds souple :

Les montants alloués au fonds souples sont inférieurs à 5000 euros. Ces montants permettent aux associations locales de réaliser des projets qu'elles peuvent maîtriser et qui sont plus proches des fonds qu'elles peuvent solliciter auprès d'autres partenaires comme la mairie et les services de l'État.

Des montants plus élevés impliquent plus de travail pour la structure d'appui dans le suivi.



La durée des projets soutenus :

La durée des projets accompagnés est comprise entre 1 à 6 mois, ce qui permet de limiter le temps d'attente des populations, la longue mobilisation des habitants (ce ne sont pas des professionnels de projet et ont d'autres travaux à réaliser).

La dimension territoriale :

Les OSC ont porté des projets implantés sur leur territoire, ce qui a permis de fédérer plus d'habitants autour du projet et crée une forte adhésion au projet.

Expériences de déploiement du fond souple

①

Une approche où toutes les initiatives sont prises par les OSC locales

Cette méthode a permis de recevoir plus d'une vingtaine d'initiatives sur différentes thématiques: Voirie, gestion de déchets, aménagement d'aire d'étude etc.

②

Une approche où la mobilisation des habitants se fait autour d'un projet défini

Cette méthode a permis la réalisation d'une aire de jeux à l'école Boassa B.

Analyse des deux approches

Appels ouvert à initiatives Habitantes

Avantages

- Une multitudes d'idées intéressantes
- Une meilleure réponse aux besoins des habitants
- Meilleure appropriation du projet
- Plus de facilité à mobiliser le foncier
- Meilleure mobilisation en ressources (apport en main d'oeuvre, cotisations)

Limites

- Besoin en assistance technique
- Difficulté pour les communautés à définir et structurer leur besoins
- Gestion des conflits d'intérêt pour la structure d'appui

Mobilisation des habitants autour d'un projet définit

Avantages

- Projet assez structuré
- Ne nécessite pas d'accompagnement technique spécifique de la part de la structure d'appui car déjà fourni partiellement par le partenaire.
- Au niveau
- Disponibilité des ressources apportées par le partenaire c'est à dire plus de financement, mais cela implique moins la communauté dans la réalisation, dans la décision, dans la gestion, etc.

Limites

- Nécessite plus de temps de concertation
- Pas nécessairement le besoin prioritaire des bénéficiaires
- Difficulté de mobilisation foncière pour le projet
- Difficultés de mobilisation en ressources humaine et financière au niveau communautaire

Conclusions et recommandations

Le dispositif du fonds souple permet d'**accompagner plusieurs initiatives habitantes**.

Il permet de toucher **plusieurs thématiques à travers sa démarche participative sur les besoins réels des habitants**.

Les aménagements dans ces quartiers nécessitent la prise en compte d'un certain nombre d'éléments: **information et implication des habitants, la mobilisation du foncier, l'implication des collectivités locales et propriétaires terriens, et la mobilisation des ressources technique, financière, humaine** pour accompagner les habitants, la gestion des conflits d'intérêt etc.

Des deux approches développées dans le cadre du projet, **l'approche par appel à initiatives** semble être la mieux adaptée dans le contexte des non lotis. Elle permet une multitude d'initiatives, réduit les risques liés au foncier, fédère plus d'habitants autour des projets, répond plus aux besoins des habitants.

Merci pour votre attention



Questions?
Partages de vos propres initiatives?